

# FOR WOMEN IN SCIENCE



Commission suisse pour l'UNESCO  
Schweizerische UNESCO-Kommission  
Commissione Svizzera per l'UNESCO  
Cummission Svizra per l'UNESCO  
Swiss Commission for UNESCO

L'ORÉAL  
SUISSE



## BOURSES L'ORÉAL SUISSE POUR LA RELÈVE SCIENTIFIQUE FÉMININE EN RECHERCHE EN SUISSE, EN COOPÉRATION AVEC LA COMMISSION SUISSE POUR L'UNESCO ET LES ACADÉMIES SUISSES DES SCIENCES

### STATUTS

#### A. Texte d'appel :

L'ORÉAL Suisse attribue, en coopération avec la Commission suisse pour l'UNESCO et les Académies suisses des sciences dans le cadre de la coopération mondiale internationale L'ORÉAL-UNESCO „For Women in Science“, une bourse à des chercheuses travaillant dans une haute école en Suisse et se consacrant à la recherche dans le domaine de la médecine, de la biologie, de la chimie ou de l'ingénierie dans le domaine biomédical pour leur permettre de poursuivre ou développer des projets en Suisse.

La bourse est attribuée tous les deux ans pour un montant maximal de 160'000 CHF. Une à quatre candidatures peuvent être prises en considération, pour une durée de 24 mois, respectivement de 6 mois, auxquelles sont octroyés de 40'000 à 80'000 CHF par année.

Cette initiative constitue une extension nationale de l'engagement commun au plan mondial de L'ORÉAL et de l'UNESCO pour rendre hommage aux contributions des femmes à la recherche et pour réduire les obstacles qui entravent la carrière des chercheuses. Cette bourse est destinée à encourager la relève scientifique et à promouvoir de jeunes chercheuses talentueuses, qui se sont qualifiées soit par des résultats d'études supérieurs à la moyenne ou par des publications remarquables.

#### B. Objectifs :

La bourse a pour but de permettre à de jeunes chercheuses la poursuite d'une carrière entamée. La bourse a été tout particulièrement conçue pour les cas suivants :

- lorsqu'il s'agit de poursuivre ou d'achever un projet de post-doctorat,
- lorsqu'il s'agit de franchir une période intérimaire, avant l'attribution d'un poste de maître-assistante ou d'un professorat.

#### C. Groupe-cible :

Cet encouragement s'adresse à de jeunes chercheuses hautement qualifiées se trouvant en fin de phase de post-doctorat ou dans une période intérimaire avant l'attribution d'un poste de maître-assistante ou d'un professorat mais nécessitant un soutien financier (pendant les derniers mois ou les deux dernières années) du fait que l'actuelle relation de travail arrive à terme. L'objectif consiste à permettre à une chercheuse de se qualifier pour un professorat. Les conditions préalables sont des études ayant débouché sur un doctorat et un poste de travail en Suisse.

Les performances réalisées dans le domaine scientifique, un thème concret de projet, une lettre de recommandation du ou de la responsable de projet et la confirmation du poste de travail serviront de

base d'évaluation pour l'attribution de la bourse. Cette dernière servira à couvrir en première ligne les frais d'entretien de la chercheuse.

#### **D. Conditions requises pour faire acte de candidature :**

- Un doctorat confirmé dans le domaine de la médecine, de la biologie, de la chimie ou de l'ingénierie dans le domaine biomédical
- Si la bourse doit permettre l'achèvement d'un projet post-doc, les résultats intermédiaires seront évalués au moyen d'un rapport
- Si la bourse doit permettre le franchissement d'une période intérimaire (jusqu'à l'attribution d'un poste de maître-assistante ou d'un professorat), la candidate devra exposer dans quelle direction le projet prévu ou les recherches s'orienteront (en précisant les questions scientifiques)
- Poste de travail en Suisse : les projets actuels et futurs doivent s'inscrire dans le cadre d'une institution de recherche suisse
- Disposition de l'employeur à prolonger le contrat de travail avec la boursière
- L'Oréal soutient totalement l'objectif d'une élimination des tests sur l'animal de laboratoire et promeut les méthodes alternatives. Pour cette raison, les projets ayant recours à des animaux en tant que cobaye (expérimentation avec des animaux vertébrés de laboratoire) sont exclus et les travaux utilisant des méthodes *in vitro* et *in silico*, encouragés.
- De plus, une préférence est accordée à la recherche qui ne relève pas du domaine de la cosmétique.

#### **E. Montant et durée :**

La bourse est attribuée tous les deux ans pour un montant maximal de 160'000 CHF. Une à quatre candidatures peuvent être prises en considération, pour une durée de 24 mois, respectivement de 6 mois, auxquelles sont octroyés de 40'000 à 80'000 CHF par année ; il n'existe pas de possibilité de prolongation. La bourse est versée à l'employeur (haute école) et est assujettie à la sécurité sociale. Les redevances sont à la charge de l'employeur et de la boursière.

Une bourse peut aussi être demandée si des revenus additionnels existent. Cependant, ceux-ci doivent être mentionnés dans la candidature.

#### **F. Horizon temporel pour l'entrée en vigueur de la bourse :**

La bourse peut entrer en vigueur à partir du moment où la chercheuse concernée a été informée de la décision du jury et jusqu'à fin 2011.

#### **G. Dossier de candidature :**

Les documents suivants doivent être remis en anglais et en double exemplaire :

- Formulaire de candidature en ligne (à remplir sous [www.loreal.academies-suisse.ch](http://www.loreal.academies-suisse.ch))
- Curriculum vitae (max. 2 pages DIN A4)<sup>1</sup>
- Tous les certificats de licence ou de master ainsi que de la thèse de doctorat (copie)
- Description du projet (max. 3 pages DIN A4, hors citations)<sup>1</sup>
- Plan de carrière et de recherche pour les trois prochaines années mettant en évidence l'importance de la bourse pour l'évolution scientifique future de la candidate ainsi que sa motivation pour le domaine de recherche choisi (max. 1 page DIN A4)<sup>1</sup>
- Lettre de recommandation scientifique

---

<sup>1</sup> Police Arial 11, interligne simple

- Confirmation de l'emploi (= confirmation de la possibilité d'utiliser les locaux et les ressources de l'institut pour mener à bien le projet de recherche prévu) par le/la responsable d'institut du site de recherche où le projet sera réalisé
- Liste des publications (articles publiés ou acceptés) et des citations. Le facteur d'impact correspondant à chaque revue scientifique doit figurer sur la liste des publications<sup>2</sup>.

#### **H. Délai de remise des candidatures et attribution des bourses :**

Un dossier de candidature complet doit être envoyé par poste d'ici au 1er mars 2011 aux Académies suisses des sciences.

Le formulaire en ligne se trouve sur le site Internet [www.loreal.academies-suisse.ch](http://www.loreal.academies-suisse.ch) des Académies suisses des sciences. Il doit être rempli en ligne, puis imprimé et annexé au dossier de candidature.

Les demandes incomplètes et non conformes ne pourront pas être prises en considération. La date du tampon postal fait foi.

La procédure d'évaluation et de sélection sera traitée par un jury d'experts indépendant constitué comme suit: la présidence sera assumée par un membre du Comité des Académies suisses des sciences, tandis qu'au moins quatre experts scientifiques désignés par les Académies suisses des sciences, un représentant de L'ORÉAL Suisse et un représentant de la Commission suisse pour l'UNESCO composeront le jury. Le jury se décidera en fonction des qualifications des candidates.

La procédure dure environ trois mois. Les boursières désignées à l'issue de la procédure de délibérations seront informées par écrit au plus tard mi-juin 2011. Aucun recours ne pourra être déposé pour s'opposer aux raisons pour ou contre l'octroi d'une bourse.

La boursière est tenue d'informer la présidence du jury en cas d'un changement concernant son poste de travail ou en cas d'interruption du projet scientifique. Suite à cette information, le jury décidera si la bourse est maintenue.

#### **I. Rapport final et rapport intermédiaire :**

Au plus tard 3 mois après l'arrivée à échéance de la bourse, un rapport final devra être envoyé par e-mail aux Académies suisses des sciences ([flueckiger@sagw.ch](mailto:flueckiger@sagw.ch)).

Au cas où une bourse serait attribuée pour une durée de 24 mois, un rapport intermédiaire devra être envoyé par e-mail aux Académies suisses des sciences ([flueckiger@sagw.ch](mailto:flueckiger@sagw.ch)) à mi-parcours.

#### **J. Communication:**

La boursière devra participer à la cérémonie de remise de la bourse, présenter brièvement son projet et être d'accord que l'attribution de la bourse soit nominativement rendue publique.

Par ailleurs, elle accepte d'être photographiée, filmée et interviewée dans le cadre de la communication du programme « Bourses L'ORÉAL Suisse pour la relève scientifique féminine en recherche en Suisse, en coopération avec la Commission suisse pour l'UNESCO et les Académies suisses des sciences » par L'ORÉAL, l'UNESCO, la Commission suisse pour l'UNESCO, les Académies suisses des sciences et les médias. Elle accepte également que ces photos, vidéos et textes soient publiés dans les médias et dans des documents internes à buts non commerciaux dans le cadre du programme « Bourses L'ORÉAL Suisse pour la relève scientifique féminine en recherche en Suisse, en coopération avec la Commission suisse pour l'UNESCO et les Académies suisses des sciences ».

#### **Adresse pour la soumission de candidatures :**

Académies suisses des sciences, Bourses L'ORÉAL, Hirschengraben 11, 3001 Berne

**Personne de contact:** Bernadette Flückiger

Académies suisses des sciences

Tél: +41 31 313 14 40, E-mail: [flueckiger@sagw.ch](mailto:flueckiger@sagw.ch)

---

<sup>2</sup> Liste des publications selon le format standard suivant : Vancouver style

**Contact presse:** Danielle Bryner  
Corporate Public Relations Manager L'ORÉAL Suisse SA  
Tél: +41 58 105 11 42  
E-mail: [dbryner@ch.loreal.com](mailto:dbryner@ch.loreal.com)